

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXVI

VENDREDI, 27 OCTOBRE 1899

No 4

COMMERCE, INDUSTRIE ET FINANCE

Une information qui intéressera nos fabricants de beurre canadiens. Il s'agit des beurres russes. A l'occasion de l'Exposition organisée à St-Pétersbourg, les laitiers et marchands de beurre russe ont tenu un congrès dans la capitale pour délibérer sur la question de l'exportation des beurres de Russie. Le congrès a pris la résolution suivante :

“ Comme plusieurs marchands de beurre, à l'étranger mettent en vente, sous la dénomination beurre de Russie, de Sibérie ou de Sibirsk, des beurres frelatés, contenant des des matières nuisibles à la santé, et comme la vente de ces produits falsifiés ébranle la confiance et l'estime des marchés commerciaux et du public en général, en Europe et en Turquie, il a été décidé de fonder des agences russes dans les principales villes de consommation, soit à Constantinople, Smyrne, Salonique, Trieste, Berlin, Budapest, Londres, Marseille, Liverpool, etc. Ces agences dirigées par des envoyés et commissionnaires de tous les laitiers russes, travailleront à la propagation des beurres russes à l'étranger et faciliteront les transactions commerciales avec la Russie.”

Le congrès a décidé, en même temps, de demander au gouvernement russe des facilités pour le

transport rapide par chemin de fer des beurres exportés.

Voilà une nouvelle concurrence au beurre canadien en Angleterre.

**

Une succursale de la Eastern Townships Bank, a été ouverte à Ormstown, Qué., sous la direction de M. William Speir.

**

A New-York, nul n'est autorisé à vendre ou à distribuer du lait sans permis du bureau sanitaire. La quantité quotidienne de lait vendu dans la ville est de 1,212,000 pintes. Il faut y ajouter 20,000 pintes de crème et 10,000 pintes de lait condensé.

On estime à 186,335 le nombre de vaches laitières chargées de fournir à la consommation de New-York. Ces vaches sont réparties en cinq Etats : New - York, New - Jersey, Pensylvanie, Connecticut et Massachusetts.

Les fermes situées dans le voisinage immédiat de la cité fournissent 332,000 pintes de lait. Le reste, soit 880,000 pintes est apporté par le chemin de fer.

Pour la surveillance et le contrôle du lait, la ville est divisée en districts, dont chacun est à la charge d'un inspecteur.

L'inspection est faite à l'arrivée des trains. Les wagons destinés au